

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montreal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs qui changeraient d'adresse au 1er mai de vouloir bien nous faire connaître, aussi tôt que possible, l'endroit, place d'affaires ou résidence, où ils désirent que "Le Prix Courant" leur soit adressé.

Tous les ans un certain nombre de nos abonnés se plaignent d'une interruption dans le service de notre journal à l'époque des déménagements. En prévenant en temps utile de leur changement d'adresse, ils peuvent être assurés que "Le Prix Courant" leur viendra sans aucune interruption.

LES CAPITAUX FRANÇAIS

Après présent les emprunts du gouvernement fédéral et les emprunts des provinces provinciales à l'étranger ont été placés que sur le marché anglais. Jusqu'à présent ce sont les capitaux anglais et américains qui ont aidé la construction de nos voies ferrées, au développement de nos industries, au développement de notre commerce. A part un fait en France par la province Québec, nos divers gouvernements ne nous ont jamais adressés, que nous saurons aux capitaux français quand le besoin ou la nécessité les poussait à emprunter au dehors. Cependant, tout le monde sait que tous les pays, y compris l'Angleterre et les Etats-Unis, s'adressent aux capitaux à la France quand ils ont besoin de capitaux.

Nous a souvent demandé pourquoi les capitaux français ne venaient pas au Canada et allaient plutôt s'engouffrer dans des pays à finances avariées, alors que notre situation financière est parfaitement saine et que nos sources de richesses sont pour ainsi dire illimitées.

A cette question on peut répondre par une autre question: Qu'avons-nous fait jusqu'ici pour attirer les capitaux français au Canada?

En France, on nous connaît peu et, si on nous connaît peu, c'est beaucoup de notre faute. Ce n'est guère que depuis 1900 qu'on commence à s'intéresser à nous en France, alors que nous avons pris part non sans honneur à la grande exposition internationale de Paris. A l'exposition précédente, en 1889, nous avions brillé par notre absence. Nous avons payé cette faute, car si, dès cette année-là, nous avions fait quelque chose pour faire connaître notre pays, nos ressources, nos produits, on peut tenir pour certain que les capitaux français auraient pris plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, le chemin du Canada.

La preuve c'est que, depuis l'exposition de 1900, plusieurs entreprises ont été établies au Canada avec des capitaux français. Quand les capitalistes français, quand les grands établissements financiers de France seront persuadés qu'ils peuvent faire au Canada des placements aussi rémunérateurs que sûrs, il n'y a aucun doute que les capitaux de l'épargne française contribueront au développement de nos industries.

Il nous appartient de mater l'époque de ce développement en faisant connaître en France nos immenses ressources au point de vue agricole, et celles pour ainsi dire sans limite dans les domaines minier et forestier.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas fait le nécessaire pour attirer les regards des Français sur notre pays; pouvons-nous donc leur reprocher de ne pas envoyer leurs capitaux dans un pays qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils connaissent à peine?

Si nous voulons que les capitaux français viennent au Canada, il faut de toute nécessité que nous les invitons à venir. Si nous ne nous remuons pas, pourquoi voulons-nous que les autres se remuent pour nous.

Les capitaux français sont sollicités de tous côtés et ils vont là où on les demande. Si nous ne cherchons pas à les attirer ils viendront difficilement d'eux-mêmes ici.

Heureusement, nous commençons à nous remuer sous ce rapport et déjà, comme nous venons de le dire, plusieurs entreprises ont été créées avec des capitaux français. Les premiers succès sont un encouragement pour l'avenir.

Nous avons appris, non sans satisfaction, qu'un financier de notre place avait ouvert à Paris un bureau pour le placement de nos bonnes valeurs canadiennes.

Aujourd'hui nous apprenons que la Banque Nationale va droit au but en prenant des dispositions pour établir une succursale à Paris où elle acceptera des dépôts. Nous la félicitons chaudement de l'initiative qu'elle vient de prendre et nous avons le ferme espoir qu'elle ne sera pas la seule de nos institutions financières à entrer dans cette voie.

Nous nous répéterons pour terminer: N'attendons pas que les capitaux français viennent nous trouver, allons les chercher là où ils sont.

LE COMMERCE ET L'ETAT DES RUES

Nous avons eu cette semaine une température bien contraire aux intérêts du commerce. Nos rues sont pour ainsi dire impassables, les voitures ne peuvent que se mouvoir difficilement, même avec une charge réduite de moitié; les chevaux ont beau tirer, souffler, ils n'avancent qu'avec peine, quand ils ne renoncent pas à tirer.

Il est au moins un quartier, le quartier commercial, où le département de la voirie aurait dû mettre une légion de travailleurs pour enlever la neige.

Depuis le 1er avril les compagnies de chemins de fer ont mis en vigueur leurs tarifs d'été et nul n'ignore qu'à partir de cette date les expéditions des commerçants de gros prennent de très fortes proportions. Si pour un chargement ordinaire, il faut, par suite du mauvais état des rues, faire deux voyages, il en résulte pour le commerce des frais de charroiyage doubles, de même que des retards dans les livraisons.